



INTITULÉ DU POSTE :

CHEF/CHEFFE DE CENTRE

SEJOUR DE COHESION DU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL - SNU 2023

Identification du poste

Localisation géographique :

Direction : Service Départemental de l'Education Nationale DE LA SOMME (DSDEN 80)

Service : Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux SPORTS DE LA SOMME (SDJES 80)

Localisation du Centre de cohésion : département de la SOMME (précisions à venir).

Contexte du recrutement : encadrement des séjours de cohésion 2023

L'édition 2023 du SNU offre l'opportunité à de jeunes volontaires de 15 à 17 ans de participer à un séjour de cohésion de 13 jours.

Le personnel encadrant sera recruté pour chaque session sur 15 jours consécutifs sur les missions suivantes :

Préparation du centre/convoyage : 1 jour

Durée du séjour : 13 jours

Rangement du centre/convoyage : 1 jour

En 2023, trois séjours de cohésion sont proposés :

Sessions 2023

1er séjour	2ème séjour	3ème séjour
Du 16 avril 2023 au 28 avril 2023	Du 11 juin 2023 au 23 juin 2023	Du 04 juillet 2023 au 16 juillet 2023

Des jours de formation/préparation/retour d'expérience sont également à prévoir (à définir avec le chef de projet). Les jours de repos compensateur, calculés en fonction du nombre de jours d'encadrement effectivement réalisés – jusqu'à 4 jours, sont rémunérés et pris à la fin de chaque séjour.

Possibilité de candidater à plusieurs sessions.

Description du dispositif

Le SNU est un dispositif ambitieux d'émancipation et de responsabilisation des jeunes, appelé à impliquer à terme toute une classe d'âge.

Sa mise en œuvre poursuit plusieurs objectifs :

Le renforcement de la cohésion nationale, qui s'appuie sur l'expérience de la mixité sociale et territoriale,

Le développement d'une culture de l'engagement,

L'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Le SNU s'adresse aux jeunes entre 15 à 17 ans sur la base du volontariat.

Le parcours SNU s'articule en 3 étapes successives, dont 2 obligatoires (le séjour de cohésion et la mission d'intérêt général) :

Un séjour de cohésion de deux semaines, destiné au développement d'une culture SNU et mêlant engagement individuel et collectif, appropriation d'un socle républicain et démocratique, esprit de défense et de résilience ainsi que des bilans individuels (illettrisme, compétences) ;

Une mission d'intérêt général, visant à développer une culture de l'engagement et à favoriser l'insertion des jeunes dans la société. Fondées sur des modalités de réalisation variées, 84 heures effectuées sur une période courte ou répartie tout au long de l'année, ces missions placent les jeunes en situation de rendre un service à la Nation. Les missions proposées permettront d'accompagner les jeunes dans la construction de leur projet personnel et professionnel,

Une phase d'engagement volontaire d'au moins 3 mois, permettant à ceux qui le souhaitent de s'engager de façon plus pérenne et personnelle pour le bien commun. Cet engagement s'articule principalement autour des formes de volontariat existantes : service civique, réserves opérationnelles des Armées et de la gendarmerie nationale, sapeurs-pompiers volontaires, service volontaire européen, etc. Cet engagement volontaire peut être réalisé entre 16 et 25 ans.

Les séjours de cohésion ont lieu dans des centres SNU, répartis sur l'ensemble du territoire, dont les territoires ultra-marins.

Le poste et son environnement

Fonction : Chef de centre

Conditions particulières d'exercice :

En fonction de l'origine de recrutement : Contrat d'engagement éducatif (CEE), mise à disposition, détachement et autre. **Encadrement :** OUI

Permis B : souhaité

L'obligation de présence sur site pendant le séjour (astreinte de nuit et logement sur site : hébergement et pension complète compris)

Tenue fournie et obligatoire pour l'encadrement durant le séjour.

Les effectifs de la structure : varient en fonction de la capacité d'accueil des centres pouvant aller de 112 à 250 volontaires. Chaque centre est composé de plusieurs compagnies. Chaque compagnie contient 3 à 5 maisonnées accueillant 14 volontaires dans chaque maisonnée.

L'encadrement des séjours de cohésion se compose de :

Une équipe de direction : un chef de centre, un ou deux adjoints au chef de centre (en fonction de la taille du centre) ;

Des cadres spécialisés en charge de la coordination globale sur les aspects logistiques, activités sportives, approche pédagogique, volets sanitaires : 2 ou 3 en fonction de la taille des centres ;

Des cadres de compagnie : 1 pour 40 à 50 volontaires ;

Des tuteurs de maisonnée : 1 pour 14 volontaires.

Description du poste (responsabilités, missions, attributions et activités) :

Le/La chef/cheffe de centre administre et anime la vie du centre. Il est responsable du projet pédagogique, de la discipline (respect du règlement intérieur) et de la logistique.

C'est le premier interlocuteur des institutions et des différents partenaires pendant toute la phase de cohésion.

Appuyé par son adjoint, conseiller éducatif, et en lien avec le chef de projet départemental, il/elle élabore le projet d'accueil des jeunes volontaires et conçoit l'emploi du temps dans le respect du cadre défini dans le guide des contenus des séjours de cohésion. Il/elle identifie et contacte les différents intervenants, et leur assure une formation initiale sur le projet et la pédagogie. Il/elle veille à construire des activités fondées sur une pédagogie active et intégratrice et d'éducation non formelle, privilégiant, chaque fois que possible, l'interdisciplinarité entre les modules collectifs de formation. Il/elle identifie les besoins liés aux volontaires en situation de handicap ou justifiant de situations particulières (jeunes en situation de décrochage...) et fait mettre en œuvre les dispositifs d'égalité, d'intégration et d'inclusion. Il/elle accompagne le recrutement des cadres spécialisés, cadres de compagnie et tuteurs. Il/elle s'assure de l'organisation des maisonnées et de la disposition des locaux avant l'arrivée sur site des volontaires.

Pendant le séjour de cohésion, le/la chef/cheffe de centre administre et anime la vie du centre. Il/elle est le garant de la sécurité absolue des volontaires tous mineurs. Il/elle s'assure de la mise en œuvre de l'ensemble des règles liées à l'hygiène, à la sécurité et la prévention des accidents. Il/elle prend les dispositions nécessaires pour que les objectifs pédagogiques du séjour de cohésion soient atteints dans chacune des thématiques des modules collectifs de formation. Il/elle organise le lien avec les familles des volontaires.

Il/elle répond aux sollicitations des médias en valorisant la création du SNU et l'action de son centre. Il/elle organise, en lien avec les services de l'Etat dans le département et avec les collectivités territoriales, la cérémonie de fin de séjour. A l'issue du stage de cohésion il/elle participe à l'évaluation, rédige un retour d'expérience avec des propositions d'aménagement.

Le/La chef/cheffe de centre participe à la conception et à la préparation du projet d'accueil des volontaires. Il/elle participe à l'évaluation des séjours successifs et à la définition des aménagements souhaitables.

Le/La chef/cheffe de centre est appuyé dans ses missions par 1 ou 2 adjoints/adjointes en fonction de la taille du centre, 2 ou 3 cadres spécialisés et 1 équipe d'encadrement des volontaires comme indiqué ci-dessus.

Pour un centre indicatif de 112 jeunes volontaires : 1 chef/cheffe de centre, 1 chef/cheffe de centre adjoint en charge, 1 cadre intégrant en charge des aspects administratifs et logistique, 1 cadre référent/e Sanitaire, 2 capitaines de compagnie et 10 tuteurs/tutrices.

Expérience professionnelle souhaitée :

Ce poste est ouvert aux personnes agents ayant une expérience professionnelle dans la gestion des dispositifs jeunesse.

Les connaissances et compétences mises en œuvre

Connaissances :

Expérience préalable dans la direction d'une structure d'accueil des mineurs ou d'un établissement scolaire ;
Sens de l'organisation ;
Connaissance des dispositifs d'éducation et de formation ;
Expérience dans le pilotage pédagogique des activités de formation ;
Connaissance des administrations déconcentrées et de la mise en œuvre territoriale des politiques publiques ;
Connaissance des procédures administratives et financières ;
Connaissance des méthodes de gestion d'un conflit ;
Psychologie et sociologie de l'adolescent ;
Sécurité physique et morale des mineurs ;
Dispositifs d'aide aux adolescents en situations de handicap ou à besoins particuliers ;
Identification des risques psycho-sociaux ;
Sécurité physique et morale des mineurs.

Compétences requises :

Animer une équipe, fédérer des énergies, créer de la cohésion ;
Aisance relationnelle ;
Capacité d'écoute et réactivité ;
Exemplarité, intégrité et rigueur dans le comportement ;
Expérience dans l'accompagnement des jeunes ;
Gestion des conflits ;
Sens des relations humaines et capacité à l'empathie avec la jeunesse ;
Capacité au leadership et maîtrise de soi ;
Sens de l'initiative ;
Conduite d'un partenariat avec des associations, des administrations et des partenaires privés.

Rémunération et cadre d'emploi : en fonction de la situation statutaire, poste ouvert aux fonctionnaires en activité, statut privé, réservistes, retraités.

Contrat d'engagement éducatif sur la base de 137,60 € brut par jour (hors indemnité congé payé).

Personnels relevant du MENJS ainsi que les agents publics relevant de toute administration de l'Etat :

Indemnité par décret n° 2022-343 du 10 mars 2022 instituant une indemnité d'encadrement du service national universel

Contact

M. Patrick LOMBE-TAMBWE

Chef de projet SNU du département de la Somme

Courriel :

sdjes80-snu@ac-amiens.fr

patrick.lombe-tambwe@ac-amiens.fr

Téléphone :

06 75 96 71 81/06 09 53 73 66